

Election du CSE : Donnez la place à SUD

Les prochaines élections se tiendront dans un contexte social particulièrement dégradé : une dynamique syndicale affaiblie, des dérives managériales dont l'autoritarisme n'est que l'un des aspects les plus saillants, les suppressions d'emplois annoncées dès maintenant (fin programmée du service Propreté, non remplacement des départs à la retraite, en particulier des agents de Propreté et des chefs de parc), dégradation de la qualité de nos prestations pour des raisons d'économie, etc.

La réponse syndicale à ces différentes problématiques, qui sont autant de défis pour nous, implique l'engagement d'une équipe suffisamment aguerrie, apte et prompte à défendre les intérêts des salariés, seule raison d'être d'un syndicat.

Sud Solidaires, qui a toujours été de tous les combats syndicaux, a démontré sa capacité à se mobiliser et se battre conformément à ses valeurs syndicales : contre l'iniquité, pour la justice, contre les dérives autoritarismes de la Direction de la Saemes, pour de meilleures conditions de travail, et pour la défense du dialogue social souvent malmené par une Direction autiste.



Nos candidats :

M. REKIK Lahouari
 M. ALLAMELLON Jean Claude
 M. TABARD Fabrice
 M. DA SILVA Mbemba
 M. BATARDOT Charles Henri
 M. KALIBO Jean Marie
 M. DA SILVA Taofick
 M. GUECHI Kamel
 M. DUGAS Jean-Charles
 M. AIT HABIB Samir
 M. NAJAF POSTCHI Victor
 M. DJOUNGUI Alain Bernard
 M. MOUKOUEKOU Sébastien
 M. BOUCHENTOUF Yassine
 M. RAHARISOA Thierry



Voter Sud Solidaires le 10 octobre, c'est contribuer à ce combat d'intérêt commun, en nous donnant la force et les moyens de le poursuivre et l'amplifier :

Pour une meilleure justice sociale contre les pratiques arbitraires et injustes.

Pour la défense de nos emplois aujourd'hui fortement menacés par la tendance aux licenciements que développe la direction ; pour la sauvegarde de nos acquis (intéressement, entre autres).

Pour stopper la dérive autoritarisme et répressive de la direction.

Pour que nos revendications sus énumérées soient prises en compte et satisfaites.

NOS REVENDICATIONS :

Pour une prime pénibilité

Exiger la mise en place d'une prime unique de pénibilité pour le personnel travaillant en sous-sol (Propreté, Maintenance et Exploitation). Nous proposons une prime unique de 120 euros.

Défense de l'emploi aux services de la Propreté et de la Maintenance

Nous devons faire pression sur la Direction pour stopper le mouvement d'externalisation en cours du service Propreté : à ce jour, on compte 10 parcs dont l'entretien a été confié à un prestataire privé.

A la Maintenance, la surcharge de travail est presque devenue la règle, en raison de l'insuffisance des effectifs et de l'accroissement du périmètre d'intervention. La Direction devra se résoudre à embaucher de nouveaux techniciens pour renforcer et soulager les équipes en place.

En ce qui concerne l'Exploitation, la Direction vise à terme la réduction drastique du personnel, comme en témoigne la généralisation en cours de l'installation de la GTC sur les sites, facilitant la gestion à distance. Les agents de nuit sont particulièrement exposés à cette menace de suppression d'emploi. .

Conditions de travail

Sud Solidaires militera pour un audit sur les conditions de travail en sous-sol (pollution de l'air, emplacement des prises d'air, conformité des installations liées à la qualité de l'air ; l'ergonomie des postes de travail, etc.).

La reprise de l'audit sur la souffrance au travail paraît devoir s'imposer (par exemple, à la DCMD, au moins une dizaine de salariés a démissionné ; en cause, les dérives managériales).

Pour le remplacement des Cdp en congé pendant une semaine

La direction, invoquant des impératifs financiers, contourne les accords, et décrète que désormais les congés d'une semaine ne feront plus l'objet de remplacement. Nous ferons en sorte que la Direction respecte les accords, ceux de 2006 notamment, en cette matière.

Les affaires judiciaires en cours

Comme on pouvait s'y attendre, le déficit de dialogue social à la Saemes a abouti à la multiplication des grèves et des litiges. C'est ainsi que s'explique la saisine des Prud'hommes en vue du traitement de différents contentieux opposant les salariés à la Direction.

- ◆ Nous prévoyons dans les prochains mois, la saisine des Prud'hommes sur les sujets suivants : « Temps de pause et temps de douche », deux affaires distinctes. Nous invitons en conséquence les salariés des parcs à se manifester auprès de Sud Solidaires en vue du dépôt de leur dossier. Une communication plus détaillée vous sera adressée dans les prochaines semaines à ce propos.
- ◆ En CSE, nous soutiendrons le projet de restauration de la fête de fin d'année, qui devra être organisée cette fois par le CSE, ainsi que la restauration de la distribution des plateaux repas. Ces revendications suivront la voie judiciaire, la direction s'étant montrée hostile à ce projet.
- ◆ L'affaire dite « Habillage/déshabillage (plus de 100 dossiers collectés) est passée des Prud'hommes au juge départiteur. Nous sommes dans l'attente de la date de jugement que fixera le juge. Une communication sera adressée aux salariés concernés sitôt que nous aurons connaissance de la date.
- ◆ La reprise d'ancienneté après transfert chez un autre exploitant : ce dossier est actuellement en appel. C'est simplement la revendication de l'équité dans le traitement des salariés de même niveau d'ancienneté conformément à l'article L. 1224-1 du Code du travail.